



## CROS

Présent-e-s : V. Bury, A. Butté, A. Caillé, JP. Cuzon, JL. Desnoues, P. Doctrinal, M. Farineau, P. Gastou, M. Guillemette, S. Lanson, PH. Laverat, MN. Niveau, R. Oury, B. Philippe, MF. Pilon, DY Ricour,

Excusé-e-s : M. Barbot, D. Desirliste, E. Morin, J. Ribault, B. Simon, L. Thomas, M. Tytgat.

Assistent : A. Brucker, A. Casamiquela, Y. Korman, A. Mainferme, S. Nourry, F. Parmentier, D. Tési, MA. Tourault, L. Violet

## 1 Procès-verbal du conseil d'administration du 28 janvier 2020

L'approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 28 janvier est reportée.

## 2 Point financier – par JP Cuzon

### 2.1 Comptes annuels 2019

Nous avons anticipé l'application du nouveau règlement comptable et mis en place dès 2019 les nouvelles trames de comptes annuels.

Le résultat est de 25 033,82€, incluant un produit exceptionnel de 14 499€ lié à l'indemnisation de l'assurance concernant le sinistre de la voiture.

L'augmentation du budget global s'explique, entre autre, par :

- Le passage d'un congé maternité à un congé parental de 20%
- La mise en place de nouvelles activités : sport en milieu pénitentiaire, sport et éducation, sport santé.

Par rapport à la situation anticipée qui vous a été présentée lors du conseil d'administration du mois d'octobre, il n'y a pas eu de variations significatives, mis à part l'indemnisation de l'assurance et l'appel à projet à destination des ligues et comités régionaux. Ce dernier est neutre sur le résultat puisque la subvention dédiée est allouée à l'euro près.

A noter :

- L'application de la TVA sur la contribution à la formation professionnelle, soit 700€ supplémentaires

En application des nouvelles directives comptables, nous avons mis en place les reports en fonds dédiés pour les nouveaux financements 2019.

Certaines des actions subventionnées par l'ANS n'ont pas pu être mises en place avant la fin de l'année 2019. Nous avons donc enregistré des fonds dédiés pour la somme de 99 144€, dont 83 320€ concernant l'appel à projet :

ANS 2019 Inscris-toi dans un club	124
ANS 2019 Appel à projet	83 320
ANS 2019 Sport Sans Violence (conférence reportée en avril)	4 000
ANS 2019 Prévention santé (formation)	2 200
ANS 2019 Sport entreprise (événementiel)	1 500
ANS 2019 Valorisation du sport / sport éducation (mallette pédagogique)	6 000
ANS 2019 Prévention santé (événementiel)	2 000

Nous sommes à ce jour dans l'attente de la position du CNOSEF et de l'ANS concernant la possibilité de faire un nouvel appel à projet ou la restitution à l'ANS. Il est dommage que les ligues ne se soient pas mobilisées sur cet appel à projet.

Les fonds propres d'un montant de 353 194€ représentent plus de 6 mois de charges de fonctionnement. Leur niveau est néanmoins à nuancer par le fait que les subventions de l'année ne nous sont versées qu'au cours du 2ème semestre et qu'il faut faire fonctionner le CROS Centre-Val de Loire pendant les 6 premiers mois de l'année.

Les immobilisations sont en augmentation en raison de l'acquisition d'un nouveau véhicule de service, en remplacement de celui sinistré qui était quasiment amorti.

Il sera proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat en report à nouveau.

### 2.2 ORCOM – Bruno Rouillé

B. Rouillé indique que les contrôles effectués dans le cadre de sa mission de commissaire aux comptes ne présente pas d'anomalies. Si le Conseil d'administration arrête les comptes tels que présentés, il les certifiera.

Il indique que l'exercice 2019 est très comparable à l'exercice précédent avec un bon résultat lié à une organisation stabilisée. Le travail réalisé avec les équipes montre un très bon niveau de maîtrise de la structure.

Le trésorier fait un très bon travail et le fait d'avoir anticipé le nouveau plan comptable, applicable à partir des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, donne de la visibilité dans les fonds dédiés, une vigilance à avoir sur l'utilisation des fonds alloués.

Toutes les nouvelles règles du plan comptable n'ont pas été mises en œuvre en particulier les contributions en bénévolat (ce qui est valorisable : le travail réalisé par un bénévole qui pourrait être fait par un professionnel, comme le global).

Pour l'an prochain, compte-tenu de la modification des dates de l'AG imposée par le CNOSF, est évoquée la possibilité de réaliser l'AG électorale en même temps que l'AG financière. Les comptes doivent être donnés au commissaire aux comptes 45 jours avant l'AG. Le commissaire aux comptes peut venir contrôler courant décembre une situation au 30 novembre ; les modifications sur 1 mois sont moindres. On pourrait ainsi faire l'AG avant le 24 janvier, ce qui permettrait de ne faire qu'une AG et pas une AG financière décalée. La solution proposée nous semble difficile à tenir, d'autant plus s'il y a un changement d'équipe dirigeante.

Est également évoqué :

- Le changement de logiciel comptable.
- La valorisation du bénévolat

Le conseil d'administration approuve les comptes annuels 2019.

### 2.3 Budget prévisionnel 2020 révisé

Comme pour 2019, le prévisionnel 2020 ne tient pas compte de la mise en place d'un éventuel appel à projet, ni du report de 83 320€ de celui de 2019.

Concernant les charges :

- Le poste « achats marchandises » est en augmentation par rapport à 2019 et inclut les formations Valeurs de la République et Laïcité pour lesquelles nous avons un financement dédié.
- Le poste « Autres achats et charges externes » évolue en lien avec l'augmentation du coût de la vie et de l'organisation d'événementiel sur les thématiques de la citoyenneté et de la santé.
- Les « impôts et taxes » sont en lien avec la masse salariale prévisionnelle de l'année (formation continue et taxe sur les salaires).
- Les « charges de personnel » tiennent compte :
  - o D'une augmentation conventionnelle,
  - o Du congé parental d'une salariée à 80% pendant 7 mois,
- Le poste « autres charges » diminue puisque nous ne tenons pas compte de l'appel à projet à destination des ligues/comités régionaux.
- Les autres postes restent stables.

Concernant les produits :

- Les prestations sont en légère augmentation en lien avec l'action sport entreprise.
- Les subventions 2020 sont à demande constante par rapport à nos demandes 2019. Dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport et du COJOP, nous espérons pouvoir bénéficier de nouveaux financements. Nous ferons en sorte de maintenir le niveau de financements reçus des partenaires privés bien que nous ayons été obligés de dénoncer la convention avec le Crédit Mutuel. Nous avons d'ores et déjà pris contact avec les partenaires de Paris 2024 : EDF et Caisse d'épargne.
- Ce budget tient compte du mode de calcul des cotisations avec une part fixe de 160€ par discipline et une part variable de 0,019€ par licencié.
- Le reste des produits reste stable.

### 2.4 Cotisations 2021

Il est proposé les modalités de calcul suivantes pour les cotisations 2021 :

- une « part ligue » fixe de 165€ pour tous les adhérents et
- une « part licenciés » modulée de 0,02€ par licencié (sur la base du dernier chiffre connu du Ministère des Sports, au moment de l'envoi de l'appel à cotisation – 1<sup>er</sup> trimestre 2021)

Pour les organismes régionaux représentant des fédérations scolaires, il est proposé :

- USEP : 1 fois la part fixe
- UNSS : 2 fois la part fixe

Un rendez-vous est prévu avec l'UGSEL le 24 mars pour évoquer les axes de travail commun et leur souhait d'adhérer au CROS. Leur montant de la cotisation sera identique à celle de l'UNSS.

Les cotisations représentent 21 000€ sur un budget de plus de 550 000€.

Le Conseil d'administration approuve les modalités de calcul des cotisations 2021.

## 2.5 Budget prévisionnel 2021

Avec les hypothèses de travail connues à ce jour, le budget prévisionnel 2021 s'élève à 550 800€. Il sera révisé lors de l'assemblée générale 2021.

## 2.6 Valorisation du bénévolat

Présentation de l'outil SAVED du CDOS 21 et de la notice d'utilisation. C'est un fichier Excel dans lequel il est possible d'enregistrer les frais engagés par les bénévoles, frais qui seront valorisés ou pas.

Des ajustements ont été demandés au CDOS 21. Le fichier sera transmis aux membres du Conseil d'administration dès que possible.

Il sera ensuite à envoyer mensuellement à L. Violet.

## 3 Points d'actualité

### 3.1 ANS et déclinaison territoriale

Trois décrets d'application sont au Conseil d'Etat pour validation.

Se pose la question d'attendre ou pas ces textes pour anticiper la mise en place de la conférence régionale du sport.

Le directeur régional Jeunesse et sport, J. Fournier, est partisan d'avancer. C'est ce qui va être défendu lors du rendez-vous avec le président du Conseil Régional.

La présidence et les vice-présidences seront également évoquées car les enjeux sont importants. Le CNOSF est prêt à accompagner les CROS qui veulent prendre la présidence de cette structure.

Concernant le secrétariat, il sera obligatoirement assuré par l'Etat.

Deux pistes de travail sont identifiées :

- Anticiper plutôt que d'être en réaction. Il faut préfigurer : quelle organisation on met en place ? désigner un préfigurateur interne au mouvement sportif : comment on élit nos représentants ? que dit-on aux présidents de ligue ? (7 représentants à parité) ; voir avec les présidents de ligue présents au sein du CROS.
- Commencer le diagnostic

Ce sera un point discuté lors de la réunion au Conseil Régional.

### 3.2 Etat

#### 3.2.1 Retour RDV Jérôme Fournier, DRDJSCS futur DRAJES

La visite de Jérôme Fournier, accompagné de Daniel Villain, a laissé une bonne impression aux élus présents. Le préfigurateur semble être prêt à travailler dès maintenant sur la Conférence Régionale du Sport.

L'articulation entre Education nationale et Préfecture semble être complexe à mettre en œuvre, y compris au niveau territorial.

#### 3.2.2 Haut niveau

Les ligues ont reçu un courrier de la DRDJSCS les informant que l'ANS sera en charge du dossier haut niveau. Les BOP sport gérés par la DR vont vers l'ANS. La DR invite les ligues à se rapprocher de leurs fédérations et des DTN. Vérifier auprès des ligues que ce courrier a bien été reçu.

#### 3.2.3 Campagne ANS 2020

Les notes d'instruction nationales ont été transmises début mars concernant la professionnalisation et les équipements. L'articulation avec la DR est à travailler.

La politique sportive française questionne quant au financement. La mise en place des comités d'éthique dans les fédérations pose aussi question et semble être uniquement un effet de communication : « il faut que l'argent soit versé aux petits clubs ! »

Le courrier reçu ce jour de la part du CNOSF pour la campagne ANS 2020 des CROS et CDOS : ouverture de la campagne sur le Compte Asso le 25 mars et clôture le 10 mai.

Les bilans 2019 impacteront l'enveloppe 2020 affectée à chaque structure. Nous n'avons toujours pas de retour du CNOSF quant aux fonds dédiés.

P. Doctrinal indique être inquiet de la technostructure qui se met en place : on remplace une technostructure d'Etat pour celle du CNOSF. Dans la même dérive que le conventionnement de la région avec les Ligues, plus on parle de PST, plus on parle de guichet.

Certaines fédérations ont également diffusé leur note d'instruction.

### **3.3 Conseil régional**

#### **3.3.1 RDV avec F. Bonneau le 11/03/2020 à 16h30**

Y participeront : JL Desnoues, P. Doctrinal et A. Mainferme

Il s'agit d'un RDV politique pour évoquer l'avenir. On ne peut pas repartir sur la prochaine olympiade sans politique sportive.

La transformation d'une direction des sports en service des sports inquiète.

### **3.4 CNOSF**

#### **3.4.1 Retour congrès CROS et CDOS**

D. Massegia tient sa place de président du mouvement sportif et affirme la pertinence du mouvement sportif sur les territoires.

Le congrès était très intéressant, notamment la présentation des projets portés dans les autres territoires.

#### **3.4.2 Labellisation Terre de Jeux 2024**

Le CROS et 5 CDOS sont labellisés Terre de Jeux 2024, reste le Loiret. Mais il ne sera pas labellisé par le CNOSF tant qu'il ne veut pas s'inscrire dans la démarche portée par le CNOSF. Le risque pour lui est aussi financier avec l'application d'un malus de 25% sur la subvention 2020.

Une vigilance est à avoir sur l'utilisation du logotype et l'affichage des partenariats privés.

#### **3.4.3 Assemblées générales électives**

L'AG élective du CNOSF est prévue fin mars 2021. Les candidatures à la présidence du CNOSF doivent être remontées au plus tard le 25 janvier 2021. Ce qui oblige les CROS et CDOS à organiser leurs assemblées générales avant le 24 janvier 2021.

La campagne pour les élections des représentants des CDOS et CROS au CA du CNOSF aura lieu entre le 25 et le 30 janvier 2021.

Impact pour le CROS Centre-Val de Loire :

- Organisation d'une AG élective avant le 24 janvier et une AG ordinaire aux échéances habituelles.
- AG élective à articuler avec la cérémonie des vœux / récompenses.

#### **3.4.4 Prochain congrès des CROS/CDOS**

Il aura lieu les 29 et 30 janvier 2021.

#### **3.4.5 Prochaine IRNO**

La prochaine réunion de l'Interrégion Nord-Ouest aura lieu en octobre 2020 dans le Morbihan, sans doute à Vannes.

### **3.5 Paris 2024**

#### **3.5.1 Retour évènement Caisse d'Épargne du 5 mars**

D. Tési, F. Parmentier et A. Casamiquela y ont participé.

C'est une initiative nationale relayée en région par la Caisse d'épargne au cours de laquelle la méthodologie pour accéder aux marchés ESS 2024 et Entreprendre 2024 a été présentée. Environ 100 participants.

De nombreux représentants des entreprises étaient présents : CCI, MEDEF, ... et responsables d'entreprise et d'organismes de formation.

La volonté a été affichée dès le départ que les appels à projet (AAP) sur les aspects équipements, construction, matériel soient placés sous collaboration des entreprises de l'ESS.

Le fil rouge a été le développement durable avec une approche novatrice : équipements, achats de matériels, construction sont définies aujourd'hui dans l'AAP avec leur devenir après l'olympiade.

Tous les futurs porteurs de projet ont pu rencontrer les conseillers de la Caisse d'épargne.

Ce fut l'occasion de rencontrer le Directeur délégué aux achats Paris 2024 avec lequel il a été question :

- de la formation des personnes : pénurie de main d'œuvre.
- de la manière de mobiliser les gens avant et pendant mais également après

Remerciements à France Active et à la CRESS qui ont souligné la présence du MOS dans l'assemblée lors de leur intervention.

Les banques ont toujours privilégié les sportifs de haut niveau. Dans les recrutements qui vont avoir lieu, il est souhaité de travailler à ce que des éducateurs puissent avoir des compétences repérées et reconnues dans le cadre des JOP avec un relais possible au niveau du CROS pour un repérage de cette nature. Ce volet « emploi » pourrait intéresser la Région.

## 4 Assemblées générales extraordinaire et ordinaire – 27 mars 2020

Lieu : Archives départementales du Cher à Bourges

- AGE à 18h30
- AGO à 18h45

Nombre de voix total 347, soit un quorum à 174 voix. A ce jour, nous avons 179 voix inscrites.

Nombre de personnes inscrites : 50 personnes dont 31 présidents ou représentants de ligues

Tour de table pour connaître les présents :

- Tir à l'arc : désignation samedi au CA.
- Voile : M. Guillemette sera absent et personne au sein du comité directeur ne peut le représenter.

Au regard de l'actualité sanitaire qui évolue rapidement : quel positionnement si confinement ?

Pour information, le CROS est convié à une réunion demain sur le sujet au niveau de la Métropole d'Orléans. P. Doctrinal y assistera, pour le positionnement à prendre notamment concernant les événements sportifs. Le CROS a été sollicité.

Nous attendons les consignes du national.

Concernant l'assemblée générale extraordinaire, les statuts et le règlement intérieur validés par le CNOSF ont été envoyés le 9 mars (pas de modification par rapport aux documents présentés au CA de janvier).

Concernant la prise de parole lors de l'assemblée générale, il est demandé à ce que les Vice-présidents/élus en charge des thématiques présentent 2 slides maximum sur l'action emblématique de l'année 2019 et les perspectives 2020 en étant concis avec un discours politique.

Le président rendra également compte de la mise en œuvre du projet sportif territorial.

Le conseil d'administration valide l'ordre du jour et le rapport d'activités 2019.

## 5 Actualités des pôles et délégations

### 5.1.1 Sport et politique publique

- Travail sur les territoires :
  - o Présentation des actions du mouvement sportif auprès de la communauté d'agglomération montargoise et des Rives du Loing qui s'est montrée intéressée par nos actions.
  - o Travail de diagnostic sur le Pays Grande Sologne
  - o Soutien méthodologique et opérationnel auprès du CDOS d'Eure-et-Loir sur le diagnostic de la Communauté de communes des Forêts du Perche.
- Convention d'objectifs des Ligues : travail sur les modalités de mise en œuvre des conventions d'objectifs Conseil régional / Ligues sportives.
- Etat des lieux des EPCI. Travail engagé suite aux échanges avec nos partenaires : Etat et région. L'objectif est de mettre à jour le listing des communautés de communes et de voir celles qui ont pris la compétence sport.

### 5.1.2 Sport et professionnalisation

Concernant la formation :

- Accompagnement en cours par le CNOSF pour remplir les conditions de la certification Qualiopi, conditions obligatoires pour les organismes de formations à partir de 2021. Véritable procédure de critères qualité, a contrario du Datadock qui était déclaratif.
- Il reste une place pour la journée sport et laïcité organisée à Orléans.

Concernant l'emploi :

- La réunion des employeurs des conseillers associatifs a réuni environ 10 personnes. Il est intéressant de voir la belle homogénéité des présidents de ligues et CDOS qui y participent. L'actualisation du bilan Cap'Asso depuis 15 ans a été présentée avec la typologie des projets. Un focus a été fait sur les 55 refus : ils touchent toutes les disciplines, aussi bien les dossiers initiaux que des renouvellements, sauf pour les 4<sup>èmes</sup> renouvellements où il y a 100% de refus.

Les participants ont insisté sur le fait que 4 copil par an ne sont pas suffisants et sur les emplois refusés des comités départementaux.

### 5.1.3 Sport et éducation et citoyenneté

Retours sur les interventions effectuées :

- 29/01 : intervention au CREPS de Bourges dans le cadre de la formation mise en place sur la prévention des violences sexuelles et numériques dans le sport pour les cadres techniques fédéraux et cadres d'état (national). Présentation de l'organisation mise en place en région avec Colosse et Log-in Prévention.
- 17/02 : intervention au FCO de Saint-Jean-de-la-Ruelle avec l'animation d'un atelier « sport sans violence »

- 19/02 : Rencontre avec le CD Cyclisme 45 pour la programmation d'une dizaine d'actions « sport sans violence » entre avril et juillet 2020.

- Contact avec le CROS Nouvelle Aquitaine relatif au dispositif SSV

Travaux en cours avec l'AFSVFP sur la modélisation du dispositif « Sport Sans Violence » avec l'AFSVFP et les fédérations (football, basket) pour une application mobile portée à l'échelon national.

Travail collaboratif en cours avec la DRDJSCS, le CROS et Colosse aux pieds d'argile sur l'élaboration d'un plan de prévention territoriale 2020 - 2024. Ce qui permettra d'animer le réseau « éthique et citoyenneté » lancé en novembre dernier.

Les actions à venir :

- Commission SSV Indre-et-Loire : le 11 mars.
- Table ronde « discri Sport » organisée par les étudiants du STAPS et l'USEP 45 (projet), le 24 mars 2020 à l'UFR STAPS sur le thème des discriminations dans le sport.
- Commission Sport Sans Violence à Bourges, le 25 mars 2020
- Conférence régionale « Sport et Violence(s) organisée le mardi 28 avril 2020 à la Maison des Sports de Touraine (à partir de 19h). Les membres du CA seront conviés.
- Comité de pilotage régional « sport sans violence » à Orléans le 29 avril 2020

Pour information, dans le cadre de l'expérimentation sur honorabilité des bénévoles, 60 signalements ont été réalisés. 2/3 cas ont fait l'objet de poursuite. Le Ministère souhaite étendre l'expérimentation à toutes les fédérations.

C'est très bien mais il faut faire attention à ce que les bénévoles ne soient pas stigmatisés alors que les faits sont commis dans la majorité des cas par des professionnels.

#### 5.1.4 Sport et santé

La commission s'est réunie cet après-midi.

- Organisation d'une conférence sport santé 14 mai 2020 à Tours en lien avec le CDOS 37
- Organisation d'un événement Work and move dans le 41 le 4 juin
- Reprise du travail sur sport et obésité avec le centre spécial obésité.

#### 5.1.5 Communication

Le pôle est au service des autres pôles sur la création d'outils.

Le bilan de la table ronde du 4 février dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique est effectué.

Le président demande que soit créée une signature mail avec insertion d'une petite vidéo « c'est quoi le CROS ? », sur le modèle de la vidéo de présentation du CESER Centre-Val de Loire.

## 6 Représentation

- AG Aéronautique : en présence de DY Ricour - très belle AG
- AG du canoë-kayak dans l'Indre : en présence du président qui évoque une petite structure qui a bien évolué avec des représentants de la fédération. Président dynamique.

## 7 Questions diverses

Remise aux CDOS 37 et 28 des éléments de labellisation Terre de Jeux 2024.

Au niveau de la Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, des études de faisabilité sont lancées pour la recherche d'un nouveau lieu. Pour l'instant un site est pressenti : Interrives. Il n'est pas sûr que la région veuille que la maison régionale des sports soit intégrée au projet plus global de la MRESS.

Les structures actuellement présentes ont besoin de place y compris le CROS qui doit accueillir le délégué du CPSF en relation avec les fédérations sport adapté et handisport ainsi que le représentant de Colosse aux pieds d'argile : il faut donc 2 bureaux supplémentaires. Des propositions ont été faites au niveau du propriétaire (couper la salle de réunion et récupérer deux bureaux). Ce bureau doit être accessible.

Le CDOS 28 déménage fin mars mais ne sait pas encore où pour re-déménager en décembre 2020.

La thématique du futur appel à projets doit être définie pour être présentée à l'AG pour que les ligues puissent répondre avant la fin de juin. Il est demandé aux responsables de pôle de faire une proposition avant huit jours, le bureau validant la proposition.

Prochaines réunions statutaires : BE du 7 avril 2020  
Conseil administration le 16 juin 2020

Le président clôt la réunion à 21h15.

Véronique BURY

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire Générale

Président